

# NOIX

## CORREZE – QUERCY – PERIGORD

### Campagne 2013 – Bulletin n°9 - 06/09/2013

Bulletin élaboré dans le cadre du réseau de surveillance Bassin Sud-Ouest, sur la base des observations réalisées par la FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysson, les coopératives Perlim Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / UNICOQUE / CAPEL / VAL CAUSSE.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/> (Nos publications > Conseils de saison > Bulletins de Santé du Végétal), sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> (Rubrique : Publications) et sur les sites des Chambres Régionales d'Agriculture et DRAAF d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et de Poitou-Charentes

Abonnement gratuit sur simple demande à [accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)

## EVOLUTION DU FRUIT

Actuellement, les fruits sont en cours de maturité. La récolte des noix fraîches devrait débuter en Lot-et-Garonne sous quelques jours.

On constate un retard de 8 à 12 jours selon les variétés et les secteurs par rapport à la normale.

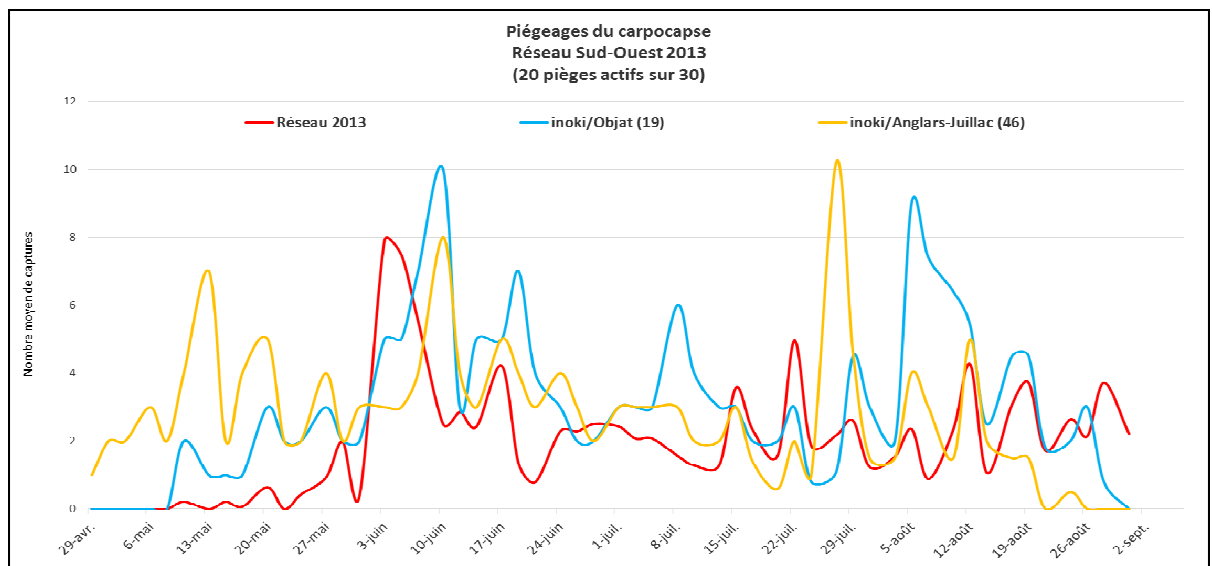
## CARPOCAPSE

(*Cydia pomonella*)

### Observations du réseau

En vergers, on constate régulièrement des dégâts, parfois importants sur certaines parcelles.

Les données du réseau de piégeage en vergers et celles du modèle INOKI / DGAL, montrent que le pic du 2<sup>nd</sup> vol a eu lieu en secteurs précoces entre les 22 et 27 juillet et en secteurs tardifs entre les 8 et 12 août.



Bulletin de Santé du Végétal – NOIX Corrèze-Quercy-Périgord N°9 – 06/09/2013 - Page 1 sur 3

REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Noix Corrèze-Quercy-Périgord 2013 N°9, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

DIRECTEUR DE PUBLICATION :  
Monsieur Jean-Philippe VIOLLET  
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin  
Boulevard des Arcades  
87 060 LIMOGES CEDEX  
[accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)  
05 55 10 37 90

REFERENTS FILIERES ET REDACTEURS DU BULLETIN :  
Noix  
Sandra LAVAL - FREDON Limousin  
Chambre d'Agriculture de la Corrèze  
ZI CANA – 19 100 BRIVE  
[sandra.laval@gmail.com](mailto:sandra.laval@gmail.com)  
05 55 86 32 33

## Données du modèle et évaluation du risque

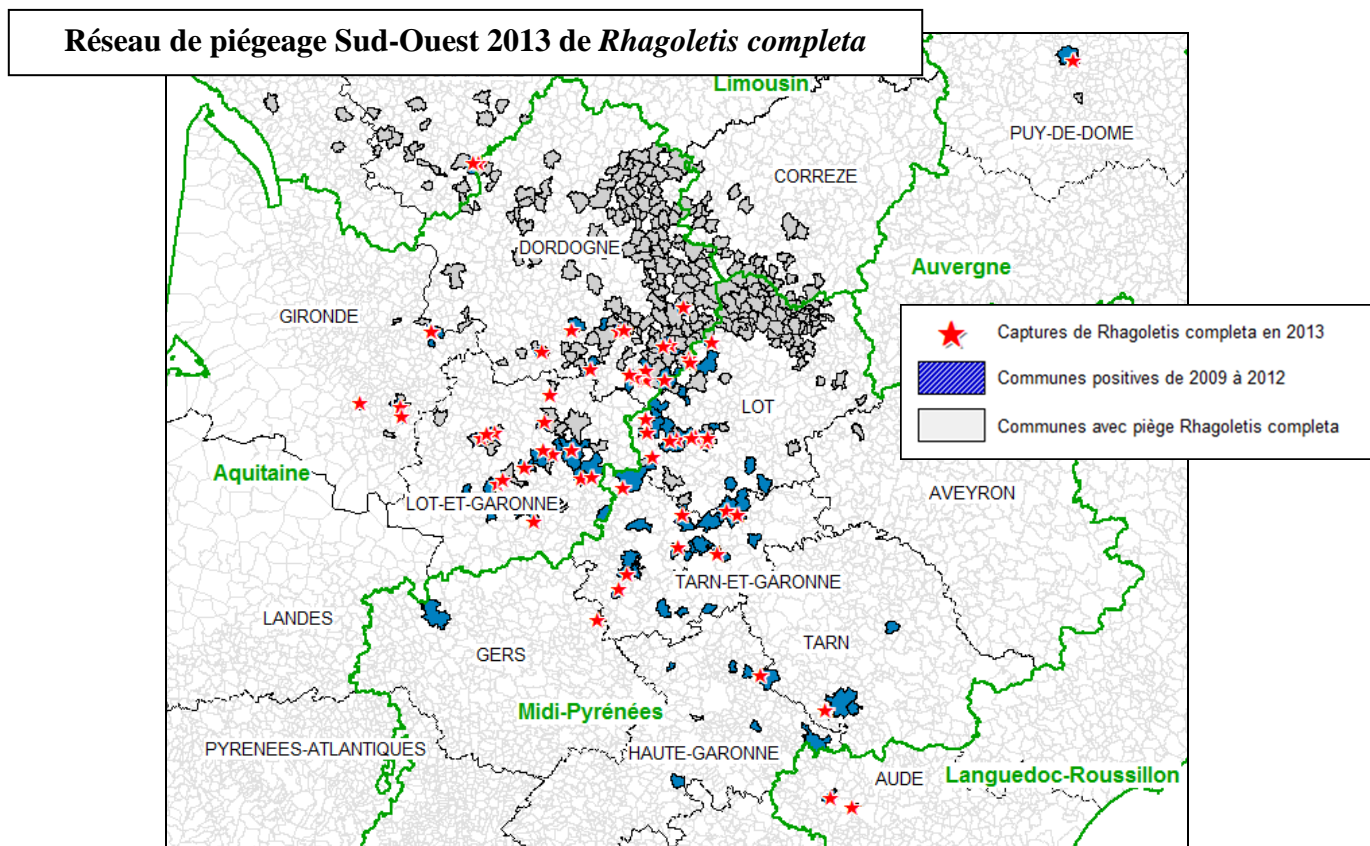
La **modélisation** indique que les émergences et les pontes du second vol sont terminées en tous secteurs. Les éclosions en situations précoces sont également finies alors qu'en zones tardives elles sont encore dans la période à risque élevé jusqu'au 8/09.

# MOUCHE DU BROU

*(Rhagoletis completa)*

## Observations du réseau

Actuellement, 59 communes réparties dans 11 départements (Aude, Charente, Dordogne, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Lot, Lot-et-Garonne, Puy de Dôme, Tarn, Tarn-et-Garonne) sont déclarées contaminées dont 15 nouvelles par rapport aux années précédentes.



Selon les relevés du réseau de piégeage, les captures sont encore significatives.

## Evaluation du risque : Le risque est en cours.

Bien que le pic du vol soit passé, **le risque reste encore élevé.**

**A partir de la 1<sup>ère</sup> capture, la fréquence de relevés du piège passe à 2 par semaine. La gestion de la mouche du brou se fera alors dès que 3 captures consécutives auront été notées sur ce même piège.**

La gestion de ce ravageur est maintenant communale.

Les communes sont mise à jour régulièrement sur le site des DRAAF via un communiqué, qui précise ou non si les seuils sont atteints :

- <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/>
- <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/>
- <http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/>

Les producteurs-observateurs volontaires doivent **communiquer tous les lundis les résultats des relevés de pièges, y compris lorsqu'aucune mouche n'a été capturée** via :

- les numéros de la FREDON limousin :  
05 44 19 10 28 (répondeur : 7j/7)  
05 55 04 64 12 (fax)
- le mail du réseau : [mouchedubrou.sudouest@gmail.com](mailto:mouchedubrou.sudouest@gmail.com)



## BILAN PHYTOSANITAIRE A LA RECOLTE

Lors de la récolte, la réalisation d'un point sur l'état sanitaire des vergers permet d'acquérir des éléments techniques très utiles pour gérer les parcelles l'année suivante.

- ▲ Sur 10 arbres, contrôler 100 fruits par arbre pris au hasard : noter la présence éventuelle des parasites (carpocapse, mouche du brou, bactériose, anthracnose,...) et estimer le pourcentage d'attaque dû à chacun.

### A RETENIR

**Evolution du fruit : Maturité des fruits en cours.**

**Carpocapse : Fin du 2<sup>nd</sup> vol en tous secteurs. Période de risque élevé d'éclosion en cours pour les secteurs tardifs jusqu'au 8 septembre.**

**Mouche du Brou : Le réseau de piégeage montre encore des captures significatives. Risque élevé dès capture.**

**Bilan sanitaire : Les observations réalisées lors de la récolte serviront à la gestion des parcelles pour la campagne prochaine.**

**PROCHAIN BULLETIN :  
27 SEPTEMBRE 2013**



*Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto*

*N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.*